

Présentation

Libération et économie des haines politiques

Olivier FERRET et Pierre FRANTZ

S'il est très commun de constater les manifestations de la haine *en* politique – notre époque en apporterait si c'était nécessaire la confirmation –, n'y a-t-il pas quelque paradoxe à parler de *haines politiques*? L'expression peut paraître à première vue relever de l'oxymore, mettant en tension d'une part ce qui relève d'une passion unanimement considérée comme négative, de l'autre la positivité et la rationalité supposées du politique. Paradoxe apparent, cependant vite dissipé avec l'illusion qui consiste à tenir la politique pour un domaine gouverné par la raison, ce à quoi se sont employés un certain nombre d'auteurs, jusqu'à très récemment, certains renversant la proposition pour avancer que la politique est d'abord et avant tout, essentiellement même, un milieu passionnel, dynamisé par le jeu des affects¹.

Pour autant, dira-t-on, la haine n'est pas une passion comme les autres : les travaux des philosophes, en particulier sur la pensée de Spinoza², rappellent que l'auteur de l'*Éthique* considère la haine et les passions qui peuvent en être la cause ou l'effet (la colère, la raillerie, le mépris, l'envie, l'indignation même, fût-elle suscitée par l'exercice injuste du pouvoir) comme des passions tristes : « la haine ne peut jamais être bonne³ ». Triste en ce qu'elle est aliénante pour le sujet qui, en l'éprouvant, est pris dans une logique de

¹ Voir en particulier Frédéric Lordon, *Les Affects de la politique*, Paris, Éditions du Seuil, 2016. Dans le droit fil de ses travaux antérieurs, le philosophe pose que seule la théorie spinoziste est à même de rendre compte de ce phénomène.

² Voir notamment Olivier Le Cour Grandmaison, *Haine(s) : philosophie et politique*, Paris, PUF, 2002.

³ Spinoza, *L'Éthique*, 4^e partie, proposition XLV, trad. Roland Caillois, Paris, Gallimard, coll. « Folio essais », 1954, p. 310.

culpabilisation ou de ressentiment. Triste aussi en ce qu'elle est susceptible de l'asservir encore sous la coupe de ceux (théologiens, prêtres, tyrans, entre autres) qui, en exploitant cette passion, entendent instaurer ou faire perdurer un rapport de domination. L'enjeu serait alors celui d'une libération individuelle et d'une émancipation collective qui passeraient par la nécessaire maîtrise de la force d'entraînement de la haine, voire son éviction de l'espace politique. Cette question est à l'horizon de plusieurs des écrits sur lesquels portent les études que nous avons réunies.

Nous avons délibérément opté pour l'emploi du pluriel afin de désigner moins un phénomène susceptible d'hypostase que la multiplicité *des* haines politiques qui se sont donné cours, en particulier au moment de la période révolutionnaire : haine d'un individu, d'un groupe, d'un principe. Les historiens, certains s'inspirant aussi des travaux des anthropologues, ont étudié le problème engendré par ces déferlements de passions haineuses dans une perspective parfois résolument inscrite dans la durée longue⁴, ou, à l'inverse, dans un contexte resserré, notamment autour de l'épisode jugé emblématique de la Terreur : Sophie Wahnich propose par exemple une analyse, au centre de laquelle la question du sensible⁵ est primordiale, qui privilégie l'« économie émotive » par rapport à une « économie narrative » des événements⁶.

L'approche que nous adoptons ici vise à articuler outils de l'analyse littéraire et méthodes de l'histoire des idées et des représentations, et porte sur la période privilégiée par la revue *Orages*. Il s'agit en particulier d'examiner la mutation des discours de haines politiques dans un espace public révolutionné, selon une démarche prenant aussi en compte la diversité des contextes et des genres utilisés pour les diffuser afin d'en apprécier la production, sinon la productivité textuelle, à la fois en termes d'expression et de représentation.

EXTENSION DU DOMAINE DE LA HAINE

Cette livraison d'*Orages* est tout naturellement centrée sur la période de la Révolution et, tout particulièrement, sur la période thermidorienne et directoriale. L'Ancien Régime n'ignore pas les haines politiques : le lecteur de

⁴ Voir, par exemple, le collectif dirigé par Frédéric Chauvaud et Ludovic Gaussot, *La Haine. Histoire et actualité* (Rennes, PUR, 2008), qui rassemble des contributions portant sur une période allant de l'Antiquité au XXI^e siècle et adopte la perspective large des sciences humaines et sociales. Voir aussi, sur une période plus circonscrite, Frédéric Chauvaud, *Histoire de la haine : une passion funeste, 1830-1930*, Rennes, PUR, 2014.

⁵ Jacques Rancière, *Le Partage du sensible*, Paris, La Fabrique, 2000.

⁶ Sophie Wahnich, « De l'économie émotive de la Terreur », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 57^e année, n^o 4, 2002, p. 889-913.

Saint-Simon, des mémorialistes et, d'un autre point de vue, des tragédies du XVIII^e siècle peut s'en convaincre aisément. La circulation des mazarinades en offre un autre exemple, qui trouve son explication dans l'époque même qui les a vues se multiplier⁷. Mais, du fait des restrictions qui limitaient l'étendue de l'espace public, les déchaînements hostiles sont restés longtemps confinés dans des cercles étroits. Les haines agissent sournoisement dans le sérail du pouvoir politique, leurs lueurs illuminent parfois, brièvement, le « monde » de la bonne compagnie et affleurent dans la presse. Elles se déchaînent en revanche dans un double transfert, métonymique et métaphorique tout à la fois : celui des haines littéraires et théâtrales et celui des conflits qui mettent en cause le sentiment religieux. Dès la fin de l'année 1713, une masse de pamphlets dénoncent la bulle *Unigenitus*, promulguée par le pape Clément XI, qui condamne violemment les propositions jansénistes contenues dans le livre du père oratorien Pasquier Quesnel, propositions qui prennent à revers le gallicanisme de l'Église de France. Leur violence, inscrite dans la langue même, qui use à l'occasion du style poissard, est le symptôme d'une haine inextinguible, politique parce qu'elle vise et emplit ceux qui, alors, font ou subissent la politique religieuse, autrement dit la politique elle-même en régime absolutiste⁸. De la pérennité de ces haines jansénistes ou antijansénistes jusqu'au XIX^e siècle témoignent encore les manigances qui entourent Julien Sorel, l'abbé Pirard et le curé Chélan à Besançon, dans *Le Rouge et le Noir*. La haine et les fantasmes suscités par les jésuites cuisent dans le même chaudron infernal que le jansénisme. L'expulsion des jésuites des royaumes gouvernés par les Bourbons, entre 1759 et 1773, puis la suppression de l'ordre leur donnent un sacre politique. Les vitupérations voltairiennes les accompagnent sur l'autre flanc. Mais le ressassement voltairien dirigé aussi bien contre les jésuites que contre les jansénistes, les attaques antichrétiennes et, rappelons-le, antijudaïques sont-elles du même ordre ? on pourrait en discuter. Leur montée en puissance, au cours des années 1760, à l'occasion des affaires Calas, Sirven, celles du pasteur Rochette ou de l'assassinat judiciaire – bien réel, contrairement à d'autres – du jeune chevalier de La Barre⁹ répond au déchaînement agressif des ennemis des philosophes.

⁷ Voir Christian Jouhaud, *Mazarinades: la Fronde des mots* [1985], Paris, Aubier, 2009 ; Hubert Carrier, *Les Mazarinades: la presse de la Fronde (1648-1653)*, Genève, Droz, 1989-1991, 2 vol.

⁸ Voir Catherine Maire, *De la cause de Dieu à la cause de la Nation: le jansénisme au XVIII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1998.

⁹ Sur cette affaire, voir *Revue Voltaire*, n° 17, 2017.

Il y a sans aucun doute, un *tournant* des années 1760. L'*Encyclopédie*, les encyclopédistes et leur chef, Diderot, se trouvent au centre de la cible de Palissot, Fréron et consorts, principalement après 1757. Dans les *Petites Lettres sur de grands philosophes* (1757) de Palissot, dans l'affaire des Cacouacs (1757-1758)¹⁰, dans la comédie des *Philosophes* (1760)¹¹ du même Palissot, la critique et la polémique dépassent les bornes dans lesquelles elles se tenaient habituellement. Attisée par le pouvoir politique, la rage des pamphlétaires s'étale partout. La menace qui pèse sur les collaborateurs de l'*Encyclopédie* mais aussi sur bon nombre de philosophes est bien réelle. Bientôt Rousseau va courir les routes d'Europe, en quête d'un refuge. Voltaire lui-même est terrifié quand il apprend que son *Dictionnaire philosophique* a été jeté sur le bûcher du chevalier de La Barre (1766). Les réponses du camp adverse sont d'une intensité comparable. Morellet, sous le voile de l'anonymat, s'en prend directement aux grandes dames qui protègent les antiphilosophes, la princesse de Robecq et la comtesse de La Marck, sans même épargner la première qui était en train de mourir¹². Voltaire passe par dessus Palissot et s'en prend directement à Fréron qui l'inspirait. Le portrait du patron de *L'Année littéraire* en folliculaire vendu, dans *Le Café ou l'Écossaise* (1760), est d'autant plus méprisant que Voltaire ne lui accorde même pas le statut de personnage principal. Le serpent ne rampe que dans un coin du tableau. La *scie* de Voltaire, *Ecrelinf*, est le symptôme le plus manifeste des sentiments d'hostilité qui animent le philosophe. Le rictus travaille la langue même de celui qui n'a de cesse de dénoncer *l'Infâme*... Dès cette époque, la parole de haine découvre ses pouvoirs performatifs et s'exprime dans sa pleine puissance de nuire¹³.

La haine que Rousseau voue à Voltaire, elle aussi, porte la marque de la politique. Au-delà de la dimension personnelle de ses sentiments, c'est le Citoyen de Genève qui s'élève contre l'influence du philosophe de Ferney et l'inspirateur de l'article « Genève » de l'*Encyclopédie*:

Je ne vous aime point, Monsieur ; vous m'avez fait les maux qui pouvaient m'être les plus sensibles, à moi votre disciple et votre enthousiaste. Vous

¹⁰ Voir *L'Affaire des Cacouacs. Trois pamphlets contre les philosophes des Lumières*, éd. Gerhard Stenger, Saint-Étienne, PUSE, 2004.

¹¹ Voir *La Comédie des Philosophes et autres textes*, éd. Olivier Ferret, Saint-Étienne, PUSE, 2002.

¹² *La Vision de Charles Palissot*, dans *La Comédie des Philosophes et autres textes*, éd. citée, p. 107-112.

¹³ Voir Olivier Ferret, *La Fureur de nuire: échanges pamphlétaires entre philosophes et antiphilosophes (1750-1770)*, SVEC 2007:03, Oxford, Voltaire Foundation, 2007.

avez perdu Genève, pour le prix de l'asile que vous y avez reçu ; vous avez aliéné de moi mes concitoyens pour le prix des applaudissements que je vous ai prodigués parmi eux : c'est vous qui me rendez le séjour de mon pays insupportable ; c'est vous qui me ferez mourir en terre étrangère, privé de toutes les consolations des mourants et jeté pour tout honneur dans une voirie, tandis que vivant ou mort tous les honneurs qu'un homme peut attendre vous accompagneront dans mon pays. Je vous hais, enfin, vous l'avez voulu : mais je vous hais en homme encore plus digne de vous aimer si vous l'aviez voulu. [...] ¹⁴.

Comme dans la querelle autour du *Fils naturel* et ensuite des *Philosophes*, comme dans la flamboyante rupture de la *Lettre à d'Alembert* (1758), le théâtre déplace et condense les hostilités. Sa théorie ou, du moins, sa pensée constitue une sorte d'opérateur, actif et métaphorique tout à la fois, où se formule une pensée de la société ou, plutôt, de l'homme en société. La pitié est ainsi présentée à la fois comme le sentiment qui lie le spectateur de théâtre aux personnages fictifs du théâtre sérieux, drame, tragédie ou comédie « larmoyante », et comme le lien élémentaire qui fonde l'humanité. Le théâtre est pensé comme une école d'humanité. S'il est vrai que c'est une phrase dans *Le Fils naturel*, « il n'y a que le méchant qui soit seul », qui a décidé de la fin de l'amitié de Rousseau pour Diderot et sa métamorphose en haine violente et partagée, on mesure la place que tenait l'amitié dans la philosophie même de l'un et de l'autre. Diderot semblait rappeler son ami à la philosophie même de l'homme et c'est l'inverse, une agression inamicale, qui fut entendue par Rousseau. Les échos tardifs de cette haine violente se font entendre jusque dans *l'Essai sur les règnes de Claude et de Néron*. À vrai dire, comme l'a fort bien analysé Pierre Saint-Amand, la philosophie et la littérature des Lumières ont refoulé, autant qu'elles le pouvaient, l'hostilité et la haine qui forment l'avers de la sociabilité et de ces vertus qu'elles ont prônées si régulièrement. Analysant, par exemple, *Le Neveu de Rameau*, qu'on pourrait être surpris de rencontrer dans un chapitre consacré à ce thème, il avance que ce texte si célèbre est « dans sa rigueur un traité de politique ¹⁵ », qui se tisse dans une ambitieuse pensée anthropologique. Diderot y déverse tout le fiel qu'il a dû contenir pour mener à bien *l'Encyclopédie*. Plus encore, il y dévoile l'état de guerre que cache cet état civil pacificateur qu'il a défendu. P. Saint-Amand cite ce passage des *Observations sur le Nakaz* :

¹⁴ Jean-Jacques Rousseau, *Lettre à Voltaire*, 17 juin 1760, D8986.

¹⁵ Pierre Saint-Amand, *Les Lois de l'hostilité : la politique à l'âge des Lumières*, Paris, Éditions du Seuil, 1992, p. 143.

Le mot de société fait concevoir un état de réunion, de paix, de concours des volontés de tous les individus vers un but commun, le bonheur général. La chose est exactement le contraire. C'est un état de guerre; guerre du souverain contre ses sujets; guerre des sujets les uns contre les autres¹⁶.

Le « grand branle de la terre », qui entraîne tout avec lui, du souverain au plus petit chaouch, le philosophe peut s'en excepter, mais à quel prix! Il perd tout espoir d'occuper cette place de conseiller du prince dont ils ont rêvé, de Platon à Voltaire et à Diderot lui-même, et se retire dans le tonneau de Diogène.

Dès la fin du règne de Louis XV, les policiers, les espions et autres envoyés secrets ne parviennent plus à empêcher la prolifération de pamphlets orduriers qui s'en prennent directement au monarque, à ses maîtresses et bientôt, sous le règne de Louis XVI, à la reine elle-même. La haine vomie par des folliculaires, qui appartiennent à cette bohème littéraire dont parle Robert Darnton¹⁷, se répand dans un espace public à la création duquel elle participe en vérité. Elle s'enfle en se démocratisant avec la grande vague de colère et d'amour qui soulève les sujets du royaume de France, puis les citoyens de la Nation. Ce sont de nouveaux paramètres qui l'organisent dès lors qu'en effet elle devient *directement* politique.

SCANSIONS

Les études qui suivent portent sur différentes périodes de la Révolution au cours desquelles se cristallisent des haines qui ont pour objet des personnes ou des groupes, selon des configurations mouvantes et dont l'enjeu est explicitement politique.

Les événements liés au premier moment du processus révolutionnaire permettent d'appréhender la manière dont les événements de 1789 et des années qui suivent s'enracinent dans le contexte politique de la fin de l'Ancien Régime tout en marquant une authentique rupture. Comme l'expliquent la dramaturge Marion Boudier et l'historien Guillaume Mazeau, interrogés par Maxime Triquenaux, cette période correspond à l'empan chronologique retenu par Joël Pommerat pour sa pièce *Ça ira (1) Fin de Louis*, créée le 16 septembre 2015 au Manège-Mons en Belgique, puis représentée au théâtre de Nanterre-Amandiers et en France au cours de la saison 2016: parmi les choix effectués par le dramaturge, qui rejoint les

¹⁶ *Ibid.*, p. 159.

¹⁷ Voir, entre autres, *Bohème littéraire et Révolution: le monde des livres au XVIII^e siècle* [1982], trad. Éric de Grolier, Paris, Gallimard, 2010.

travaux de certains historiens, celui de faire commencer l'action dans les années qui précèdent le déclenchement de la Révolution. L'effet de continuité, de part et d'autre de 1789, sera encore sensible plus loin, lorsqu'il sera question, dans un texte polémique réactionnaire de 1789, des manœuvres du duc d'Orléans dont l'évocation rejoint, certes avec une virulence accrue, des éléments de discours dont on trouve déjà trace dans des pamphlets publiés à partir du milieu des années 1780.

S'agissant de la période étendue aux années qui suivent, Maxime Triquenaux met en évidence la « contagion de la haine » dans les pamphlets visant la duchesse de Polignac : par les motifs autour desquels se noue le discours qu'elle suscite, Polignac apparaît alors révélatrice de la manière dont le déferlement inouï des haines prenant pour cible Marie-Antoinette, déjà bien étudié entre autres par Chantal Thomas et Lynn Hunt¹⁸, se répercute sur son propre entourage féminin – en l'espèce sur celle qui, par une subversion saisissante de l'ordre masculin de domination, fait figure de « favorite ». La haine qui s'abat sur la famille royale, en particulier sur le couple infernal que forment Louis XVI et Marie-Antoinette, est encore manifeste à la lecture des pamphlets édités dans la partie « Textes » du présent dossier, qui s'inscrivent dans une frange chronologique allant de la naissance de la République (septembre 1792) jusqu'à l'hiver 1793-1794.

Quelques aperçus sur la haine suscitée par Robespierre, notamment après le 8 Thermidor, sont par la suite fournis dans le « Fil rouge » de Jean-Noël Pascal, qui s'attache notamment à mettre en lumière l'acharnement dont fait l'objet le personnage de l'Incorruptible après sa chute, dans les poèmes de circonstance d'auteurs quelque peu oubliés, mais aussi sous la plume de Marie-Joseph Chénier, qu'il s'agisse de certaines odes ou de la tragédie de *Timoléon*, représentée pour la première fois sur le Théâtre de la République le 25 fructidor an II (11 septembre 1794), ou encore dans l'*Épicharis et Néron* de Gabriel Legouvé (1794) et le *Quintius Cincinnatus* d'Antoine-Vincent Arnault (1795).

Les écrits de la période post-thermidorienne sont cependant au centre du dossier. Jean-Christophe Abramovici s'intéresse à l'entreprise du lexicographe allemand Léonard Snetlage qui consiste à rassembler « les expressions de nouvelle création du peuple français » dans un *Nouveau Dictionnaire français* (1795) : contrairement aux ouvrages comparables marqués par une

¹⁸ Chantal Thomas, *La Reine scélérate. Marie-Antoinette dans les pamphlets*, Paris, Éditions du Seuil, coll. « Points », 2008 ; Lynn Hunt, *Le Roman familial de la Révolution française*, trad. Jean-François Sené, Paris, Albin Michel, 1995.

orientation résolument réactionnaire, dont il sera question plus loin, il ne s'agit pas pour Snetlage de dénoncer les outrages faits à la langue révolutionnée mais, à l'heure où la pacification est à l'ordre du jour, de proposer un reflet de sa créativité néologique et, dans la mesure du possible, d'en apprécier la signification dans l'optique modérée du récit thermidorien. Deux études abordent, sous des angles et à travers des *corpus* différents, l'épisode du serment civique de l'an V, qui a fait l'objet de plusieurs travaux de l'historien Marc Deleplace¹⁹, serment institué au moment de la commémoration de l'exécution de Louis XVI, le 2 pluviôse (21 janvier 1797), par lequel, corrélativement à l'« attachement » et à « la fidélité à la République et à la constitution de l'an III », « haine » est successivement vouée « à la royauté » puis « à l'anarchie ». Après avoir examiné la manière dont la haine républicaine se manifeste dans la salle de spectacle, Virginie Yvernault s'intéresse à la manière dont, dans *l'Agamemnon* de Népomucène Lemercier, créé sur le Théâtre de la République le 5 floréal an V (24 avril 1797), il s'agit de raviver ou d'éteindre ce que le personnage de Clitemnestre désigne comme « les flambeaux de la haine » (IV, 5). Prenant pour point d'ancrage le coup d'État du 18 fructidor an V (4 septembre 1797), Olivier Ritz revient sur le serment de haine républicaine dont il envisage le traitement, par Louis-Sébastien Mercier, dans *Le Nouveau Paris*, rédigé entre 1796 et la fin de l'été 1798. La question, soulevée par ces deux études, d'une possible sortie du cycle des haines et d'une pacification de l'espace politique est encore à l'horizon des écrits de Germaine de Staël analysés par Florence Lotterie : si l'étude porte prioritairement sur les *Réflexions sur la paix* (1794) et sur les *Réflexions sur la paix intérieure* (1795), les prolongements de la réflexion de Staël sont aussi ponctuellement envisagés dans des textes plus tardifs : *De l'influence des passions* (1796), *Des circonstances actuelles qui peuvent terminer la Révolution et fonder la République en France* (1798), *Considérations sur la Révolution* (1818).

Notre parcours s'achève avec l'évocation de l'affaire de l'exécution du comte de Lally, en mai 1766, condamné par le parlement de Paris pour haute trahison après sa capitulation face aux Anglais, à Pondichéry, dans le contexte de la guerre de Sept Ans : en dépit des efforts déployés par son fils Lally-Tollendal et du soutien dont il bénéficie notamment de la part de Voltaire, la réhabilitation de la mémoire du général ne sera jamais effective.

¹⁹ Voir, par exemple, « La haine peut-elle être un sentiment républicain ? À propos du serment civique de l'an V », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 358, octobre-décembre 2009, p. 49-72.

C'est à la faveur de la publication, en 1811, de la correspondance de M^{me} du Deffand avec Horace Walpole que l'affaire resurgit dans la presse qui publie, parmi les bonnes pages, le récit à charge de l'exécution de Lally qu'effectue la vieille dame, suscitant, dans les mêmes colonnes, les réactions indignées du fils du condamné. François Jacob s'interroge ainsi sur le sens politique que peut revêtir la réactivation, au moment de l'Empire, de cette vieille haine, en explorant le matériau inédit que fournissent les archives Lally-Tollendal acquises par l'Institut et Musée Voltaire de Genève.

L'une des clés de cette affaire est à rechercher dans la reprise en main politique, sous l'Empire, de la circulation des imprimés, manifeste pour ce qui se publie dans la presse. François Jacob rappelle qu'au moment où refait surface, par comptes rendus interposés dans le *Journal de l'Empire*, l'épisode de l'exécution de Lally, l'ancien *Journal des débats* est en pleine restructuration et qu'il est devenu une feuille acquise à la propagande napoléonienne : l'affaire remise à l'ordre du jour, avec les polémiques qu'elle suscite, n'en devient que plus disponible pour une exploitation politique. Le retour à la surveillance de ce qui s'imprime avait connu précédemment un regain de vigueur pendant la Terreur, avec le rétablissement, par le décret de la Convention du 29 mars 1793, d'une censure répressive. Auparavant, et depuis la suppression de l'administration de la Librairie d'Ancien Régime, s'était instauré un nouveau mode, sans contrôle, peut-être anarchique, de diffusion des textes dans un espace public révolutionné²⁰. Au point que, à en croire Mercier, rappelle Olivier Ritz, une limitation de la liberté de la presse s'avèrerait nécessaire.

La plupart des textes évoqués ici se ressentent de cette spectaculaire libération de la parole qui résulte de la reconnaissance, par l'article 11 de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen, de « la libre communication des pensées et des opinions » : « tout citoyen peut donc parler, écrire, imprimer librement, sauf à répondre de l'abus de cette liberté dans les cas déterminés par la loi. » Un abus qui peut justement caractériser le déferlement des discours de haines rendant peut-être nécessaire, lorsque l'enjeu est de retrouver la paix intérieure et de refonder une unité nationale, de mettre en place des principes de modération et de régulation. Il s'agira par conséquent d'observer cette tension entre libération et économie des haines politiques dans des textes relevant de genres divers : dans les textes pamphlétaires, certains d'entre eux entretenant un rapport particulier avec l'oralité ; dans les dictionnaires ; au théâtre,

²⁰ Voir Bernard Vouillot, « La Révolution et l'Empire : une nouvelle réglementation », dans Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française*, t. II, *Le Livre triomphant, 1660-1830* [1984], Paris, Fayard/Promodis, 1990, p. 694-708.

avec l'affaire de la censure du *Charles IX* de Chénier mentionnée par Bailly parmi les épisodes examinés par Florence Lotterie, y compris à travers ce qui se passe dans les salles de spectacle, qu'évoque Virginie Yvernault à partir de la presse; enfin dans ce que construit la « littérature », en tant que l'écriture est médiation permettant une mise en ordre à l'occasion démystificatrice, appréhendée à partir des écrits de Mercier²¹ et de Germaine de Staël.

La spécificité du paramétrage générique des textes et la modification de leur mode de circulation dans l'espace public concourent donc à définir les modalités de profération des haines politiques, qui sont recherchées à travers l'examen de ce qu'elles charrient et de la manière dont elles le font.

RUPTURES DANS LA LANGUE

La fracture révolutionnaire a laissé des traces. La lecture des articles du dossier et des pamphlets édités dans la partie « Textes » rend en effet sensible un changement des discours de haines politiques dont les caractéristiques, indissociablement rhétoriques et idéologiques, concernent aussi bien les modes d'expression que les représentations véhiculées. Si la rupture est évidente par rapport à ce qui était publié sous l'Ancien Régime, d'autres ruptures n'en apparaissent pas moins au fil du développement du processus révolutionnaire.

Sur le versant de l'expression, la libération de la parole a pour corollaire un discours sur son *énergie*²², qu'exprime aussi le recours, pour décrire l'effet qu'elle produit sur l'auditoire, à la métaphore de l'électricité relevée par Florence Lotterie dans le discours de Bailly, mais aussi dans le *Nouveau Dictionnaire français* de Snetlage: le verbe *électriser* s'emploie « pour exprimer les grands mouvements de l'âme et les secousses, qu'ils font sentir à d'autres en les animant de la même ardeur²³ ». Jean-Christophe Abramovici, surtout, étudie « l'énergie des mots révolutionnaires » consignés dans ce dictionnaire et montre que l'entreprise du lexicographe allemand vise résolument à proposer une image « plus apaisée de la langue » dans le droit fil de l'aspiration thermidorienne à la modération. J.-Ch. Abramovici

²¹ Pierre Frantz (« Heurs et malheurs de l'écriture: *Le Nouveau Paris* de Mercier », *Littérature*, n° 69, 1988, p. 100-110) évoque notamment « la confrontation de l'ordre et du désordre, de la clarté et de la confusion, du sens et du non-sens, dont la littérature est le théâtre » (p. 102).

²² Michel Delon, *L'Idée d'énergie au tournant des Lumières (1770-1820)*, Paris, PUF, 1988.

²³ Léonard Snetlage, *Nouveau Dictionnaire français*, Gottingue, Jean Chrétien Dieterich, 1795, p. 78.

fait toutefois mention, à titre de contrepoints ponctuels, des entreprises plus polémiques qui ont vu le jour en 1789-1790, de la part de « grammairiens de la réaction » dont il nous faut aussi rendre compte. Deux tendances apparaissent en effet à l'examen de ces discours sur la langue. La première participe de la profération d'une parole pamphlétaire²⁴, notamment caractérisée par le recours à la topique du monde inversé : la révolution linguistique s'accomplit dans le renversement et la subversion du sens des mots. On verra également que les définitions proposées font bon accueil à des attaques *ad personam* lestées d'une charge de haine.

L'opuscule significativement intitulé *L'Abus des mots* s'en tient à une revue²⁵ de quelques « expressions fastueuses dont on nous étourdit tous les jours²⁶ » selon une logique de démystification opposant à l'emphase des mots la sinistre réalité des choses qu'ils désignent en fait. D'ores et déjà l'entreprise de définition tourne à la diatribe, comme on l'observe à propos de la dernière expression épinglée, « Gloire de la nation », qui donne lieu à une virulente sortie contre le duc d'Orléans :

Certes l'enseigne de notre gloire est éclatante. Cette cocarde prétendue patriotique substituée, avec un fol enthousiasme, à la couleur des lys, n'est-ce [*sic*] que la livrée d'un prince, fameux par ses vices, sa débauche, la bassesse de ses goûts, sa passion effrénée pour l'argent, ses moyens vexatoires et odieux pour s'en procurer, connu surtout par son mépris pour l'opinion publique, qu'il n'a cessé de braver insolamment, jusqu'au moment où sa criminelle et lâche ambition lui a fait prostituer les trésors accumulés par son avarice ; ce sont les couleurs d'un être qui, par sa conduite abjecte, a, le premier, fait perdre de vue les respects religieux que nous nous plaissions à avoir pour le sang de nos rois, qui, par un raffinement de scélératesse, voudrait faire rejaillir sur la tête sacrée de nos maîtres, la haine que son âme fangeuse mérite seule, qui corrompt avec son or, l'armée, le peuple, et les âmes viles, dignes de s'associer à la sienne ; qui prépare les crimes, et abandonne lâchement ses complices au moment du danger, et lorsque la trame de ses projets infernaux est découverte : voilà le signal de cette gloire dont on veut nous éblouir. C'est véritablement une honte, un abus criminel des mots. [...] ²⁷.

²⁴ Marc Angenot, *La Parole pamphlétaire : contribution à la typologie des discours modernes*, Paris, Payot, 1982.

²⁵ La liste des mots, qui n'adopte pas l'ordre alphabétique, est fournie au début du texte : « Liberté, propriété, patriotisme, aristocratie, despotisme, régénération, constitution, gloire de la nation » (*L'Abus des mots*, s. l. n. d. [1789], p. 3).

²⁶ *Ibid.*

²⁷ *Ibid.*, p. 12-13.

Le recours aux attaques personnelles est encore de mise dans le *Nouveau Dictionnaire françois [...]*, composé par un aristocrate qui, dans un « Avertissement », justifie le recours à ce que les « gens sensés », auxquels s'adresse l'ouvrage, n'aiment pas – « les personnalités, les sarcasmes, les invectives » :

Un dictionnaire étant fait pour donner bien clairement l'explication des mots, j'ai cherché à remplacer les épithètes de COQUINS, de SCÉLÉRATS, de MONSTRES, par d'autres plus honnêtes: j'ai cherché vainement; la langue ne m'a rien fourni qui pût être mis à la place: forcé d'appeler les choses par leur nom, j'ai cru devoir, dans un dictionnaire, sacrifier la politesse à la vérité²⁸.

Les entrées du dictionnaire font se côtoyer noms communs et noms propres²⁹. Tout en concentrant ses efforts sur une attaque en règle contre les valeurs et les acteurs révolutionnaires, l'auteur y conduit incidemment une réflexion sur l'usage révolutionné de la langue, comme l'illustre l'article « Vertus » :

VERTUS. Quel renversement d'opinions! Quelle subversion totale dans les idées! Les crimes les plus honteux, les plus abominables sont devenus des vertus. La délation est ennoblie: la calomnie ne coûte plus rien. [...] ³⁰.

Non contente d'être démonétisée, la langue est ainsi sens dessus dessous. Les écrits de La Harpe confèrent un tour théorique à la dénonciation de ce phénomène à partir de l'opposition, posée par exemple dans l'ouvrage intitulé *Du fanatisme de la langue révolutionnaire* (1797), entre « la langue du bon sens » et « la langue inverse, appelée révolutionnaire³¹ ». On le voit

²⁸ *Nouveau Dictionnaire françois [...]*, composé par un aristocrate, dédié à l'Assemblée dite Nationale, pour servir à l'Histoire de la Révolution de France, En France, d'une Imprimerie Aristocratique, 1790, p. II.

²⁹ Même s'il s'agit exclusivement d'un dictionnaire biographique, le *Petit Dictionnaire des grands hommes de la Révolution* (Au Palais-Royal, l'Imprimerie Nationale, 1790), que commet Rivarol sous la signature d'« un citoyen actif, ci-devant rien », associe à la stigmatisation des acteurs et actrices de la Révolution des considérations sur la langue: Rivarol compte ainsi, parmi les « brillants caractères » (p. xv) auxquels sont consacrées les entrées, « les plus lourds esprits de la littérature » et « les plus illustres ignorants de la jeunesse française » avant de conclure, « en un mot », que « les ennemis de la langue sont devenus tout à coup les défenseurs de la nation » (p. xvii-xviii). L'ouvrage s'ouvre par une « Épître dédicatoire à Son Excellence Madame la baronne de Staël, ambassadrice de Suède auprès de la nation » qui, avec une ironie fielleuse, célèbre celle « qu'on peut regarder comme le seul débris de la gloire de son père » (p. vi).

³⁰ *Nouveau Dictionnaire françois*, op. cit., p. 109.

³¹ Jean-François de La Harpe, *Du fanatisme dans la langue révolutionnaire, ou De la persécution suscitée par les barbares du dix-huitième siècle, contre la religion chrétienne et ses ministres*, Paris, chez les marchands de nouveauté, 1797, p. 12.

aussi dans un fragment, que l'éditeur dit avoir été « écrit en 1793 », publié en Appendice d'un volume du *Lycée* consacré au XVIII^e siècle³². La Harpe reprend le texte d'un compte rendu publié dans le *Mercure français* le 15 juin 1793 où il faisait déjà le constat de l'impossibilité de « s'entendre », faute d'« avoir un langage commun à tous » : « tous les mots essentiels de la langue sont aujourd'hui en sens inverse ; toutes les idées primitives sont dénaturées. Nous avons un dictionnaire tout nouveau, dans lequel la *vertu* signifie le *crime*, et le *crime* signifie la *vertu*³³ ».

Ironiquement, c'est pourtant bien un « langage commun » qui a été instauré, en particulier pendant la Terreur. On sait en effet que la Révolution a été déterminante dans la mise en œuvre progressive, corrélative de l'instauration d'une égalité citoyenne, d'une politique de la langue visant à son uniformisation sur le territoire national : la francisation conduit à l'instauration d'un « français national », en particulier sous l'effet de ce que Renée Balibar et Dominique Laporte, empruntant une formule d'Alfred Manfred, désignent comme « la dictature de la démocratie révolutionnaire jacobine » envisagée « en matière de langue³⁴ ». Alors que pendant le premier moment de la Révolution il s'agissait principalement de traduire les décrets dans les idiomes locaux, la mise en place de la « terreur linguistique³⁵ » instaure une langue commune de l'État-nation, forgée au sein des appareils politiques – sociétés populaires, comités révolutionnaires –, qui ne devait s'accomplir qu'avec le concours de l'institution scolaire.

Les positions de La Harpe – il s'agit de l'un des fils directeurs de son argumentation – illustrent la seconde tendance du discours sur la langue, qui insiste sur ce phénomène jusque-là « sans exemple » de la force politique agissante de « la puissance des mots³⁶ » – des positions exprimées avec les partis pris qui sont les siens : dans la détestation de ces « *sociétés populaires* »

³² La Harpe, « L'Esprit de la Révolution, ou Commentaire historique sur la langue révolutionnaire », *Lycée ou cours de littérature ancienne et moderne*, t. XIV (XVIII^e siècle. *Éloquence, histoire, et littérature mêlée*), Paris, Déterville et Lefèvre, 1818, Appendice, p. 433-495, ici p. 433.

³³ *Mercure français*, n° 98, 15 juin 1793, p. 293, cité *ibid.*, p. 436-437.

³⁴ Renée Balibar et Dominique Laporte, *Le Français national. Politique et pratiques de la langue nationale sous la Révolution française*, Paris, Hachette, 1974. Voir, notamment, chap. 3, « Une politique bourgeoise de la langue nationale ».

³⁵ *Ibid.*, p. 97. En Annexe de l'ouvrage (p. 198-215) est repris le texte du rapport présenté par l'abbé Grégoire devant la Convention le 16 prairial an II (4 juin 1794), intitulé *Sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*.

³⁶ La Harpe, « L'Esprit de la Révolution », *Lycée*, t. XIV, *op. cit.*, p. 445.

dont, estime-t-il, les jacobins ont « été l'origine et le modèle », instrument de l'accroissement de leur pouvoir dont la « cause principale » tient à « l'abus des mots devenus alors les plus usuels, et qui prirent successivement un sens outré, forcé, et enfin totalement absurde et contradictoire³⁷ ». Et de se livrer à l'exercice polémique du *compendium* de ce qui, explique-t-il dans une note finale, « a été dit, écrit, répété, proclamé des millions de fois », transcrit « textuellement », les « dernières lignes » reprises « mot à mot dans une lettre d'un MONSTRE nommé *Piorry* » :

Il faut régénérer le monde trop longtemps corrompu par l'esclavage et la superstition. Il faut refaire toutes les idées. Tout appartient à ceux qui n'ont rien. Toute aristocratie est exécration, et la propriété n'est qu'une aristocratie, car il n'y a de véritable propriété que l'existence du peuple; et tous ceux qui ont de la fortune, ou des talents, ou de la science, ou de l'éducation, ou de l'industrie, sont ennemis du peuple. L'humanité consiste à tout faire pour le peuple, et par conséquent à exterminer ses ennemis, et pour cela tous les moyens sont bons; tout est légitime et glorieux. La calomnie est un devoir, l'assassinat est une vertu. Tout ce que les aristocrates et les modérés, pires que les aristocrates, appellent crime, brigandage, scélératesse, est, en effet, patriotisme, exaltation, énergie. Glorifions-nous donc de porter ces noms que la faction des honnêtes gens a voulu déshonorer. Soyons de braves brigands, des assassins, des scélérats... Ils sont sensibles, ces messieurs! Il n'y a de patriote que celui qui peut boire un verre de sang. Il n'y a de morale que la liberté; d'autre culte que la liberté; tout autre culte est un fanatisme, et tout fanatique mérite la mort. Honneur et récompense à celui qui dénoncera son père, sa mère, son frère, sa sœur, son bienfaiteur, son ami, qui les conduira lui-même à l'échafaud. Malheur à quiconque montrera de la pitié, à quiconque parlera d'ordre et de justice! C'est un conspirateur: n'épargnez ni leurs femmes ni leurs enfants; ce sont des vipères, ce sont des louveteaux. En un mot, vous pouvez tout faire, tout casser; tout briser, tout renfermer, tout juger, tout déporter, tout massacrer, et tout régénérer³⁸.

Il conclut par une supposition : celle d'une « puissance » qui « devienne tellement prépondérante, qu'elle fasse de ce langage un devoir et une habitude à tout ce qui exerce une autorité quelconque », que « tous ceux qui écrivent, n'écrivent et ne parlent pas autrement, les uns par persuasion, les autres par crainte, tandis que tout le reste garde le silence absolu ». Sauf que ce n'est pas une supposition, mais « un fait » : « Cette puissance, que nous imaginions ne pouvoir être que celle de l'enfer, a été celle des jacobins; et ce langage, qui a fait loi universellement pendant deux ans, est la *langue*

³⁷ *Ibid.*, p. 472-473.

³⁸ *Ibid.*, p. 479-480.

*révolutionnaire*³⁹. » En somme, il s'agit de dénoncer, en épinglant la phraséologie en vigueur dans les discours ambiants, ce que l'on désignerait de nos jours comme une langue de bois⁴⁰, une *novlangue* dont l'emploi exprime une affiliation de parti – « pour être *patriote*, il suffisait de répéter à tout propos, avec l'accent et le geste de la frénésie, une vingtaine de mots convenus et de phrases faites⁴¹ » – mais qui se voit aussi reconnue une force d'action politique⁴².

Au-delà de tels automatismes qui conduisent aussi Germaine de Staël, comme l'observe Florence Lotterie, à déplorer l'instauration d'une langue politique galvaudée, une dernière caractéristique du discours révolutionnaire concerne sa performativité⁴³, qui apparaît à différents niveaux dans le *corpus*. Performativité d'une part dans la force d'entraînement des discours de haines, dont la marque textuelle se mesure à leur contagion, d'un pamphlet à l'autre et d'une figure à l'autre, analysée par Maxime Triquenaux. Le phénomène est spectaculairement mis en scène dans les pamphlets qui, par leur organisation rhétorique, adoptent la forme des *Cris*⁴⁴, dont on trouvera un exemple, dans la partie « Textes » du présent dossier, avec *Le Dernier Cri du peuple à ses représentants : la mort du tyran, ou c'en est fait de nous!* Dans le contexte du procès de Louis XVI, l'appel à la mort vaut mise à mort, du moins prétend conduire à l'acte, selon un

³⁹ *Ibid.*, p. 481. Le constat rejoint la déploration que fait entendre Pierre-Nicolas Chantreau dans son *Dictionnaire national et anecdotique* (1790), dont les positions sont exposées par Jean-Christophe Abramovici.

⁴⁰ Voir le numéro 21 de la revue *Mots*, décembre 1989, *Langues de bois?*, en particulier Gérard Gengembre et Jean Goldzink, « Terreur dans la langue. La question de la langue révolutionnaire d'Edme Petit à Madame de Staël », p. 20-31.

⁴¹ La Harpe, « L'Esprit de la Révolution », *Lycée*, t. XIV, *op. cit.*, p. 487.

⁴² Mercier avance également, dans l'« Avant-propos » du *Nouveau Paris*, que « les vertus morales deviennent d'autant plus nécessaires qu'on en a perdu toute idée, et que les dénominations injurieuses, c'est-à-dire, les paroles dépourvues de sens, sont des arrêts de mort qui portent sur les citoyens les plus jaloux de la liberté et du bonheur de leur pays » : « Ce sont toutes ces phrases insignifiantes, et même celles qui étaient le plus intelligibles qui ont été le ciment des prisons et des échafauds » (Paris, Fuchs, Pougens et Cramer, s. d. [1798], 6 vol., t. I, p. XXII-XXIII, partiellement cité par Pierre Frantz, art. cité, p. 102).

⁴³ Pour une approche plus extensive de la notion dans un contexte nord-américain, où elle désigne la capacité de la parole à modeler le réel, voir Judith Butler, *Le Pouvoir des mots. Politique du performatif*, trad. Charlotte Nordmann, Paris, Éditions Amsterdam, 2004. L'ouvrage engage une réflexion sur l'opportunité de définir les modalités d'une législation éventuelle sur les discours de haine, en particulier homophobe.

⁴⁴ Voir Vincent Milliot, *Les Cris de Paris ou le Peuple travesti. Les représentations des petits métiers (XVI^e-XVIII^e siècles)*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1995.

imaginaire de la parole d'action. La performativité est aussi mise en jeu – et objet de questionnements sur son caractère effectif – dans les ouvrages parus dans le contexte de la prestation du serment de l'an V, évoqué dans les études de Virginie Yvernault, Olivier Ritz et Florence Lotterie. Si toute prestation de serment fait advenir en acte ce qu'exprime le discours, un doute plane toujours sur la sincérité de l'adhésion que révèle par exemple, remarque V. Yvernault, l'insuffisance persuasive de la lecture publique des vers de haine aux terroristes qu'effectue l'acteur Fusil, compromis dans la « tyrannie de Robespierre », sur la scène du Théâtre de la République, lors de la représentation de *Crispin rival de son maître* en janvier 1795.

EN FINIR AVEC LES HAINES POLITIQUES ?

Des ruptures apparaissent encore dans la représentation des haines politiques qui émergent du *corpus* étudié, révélant bien des ambivalences. La force agissante des haines qui se libèrent pendant le premier moment de la Révolution et qui s'amplifient démesurément pendant la Terreur est ensuite perçue comme devant être maîtrisée, sinon annihilée, lorsque se pose, après Thermidor, la question d'un souhaitable retour à l'ordre politique.

Au plus fort de la Terreur, par exemple dans le compte rendu, déjà mentionné, publié en juin 1793 dans le *Mercure français*, La Harpe évoque ce déferlement des discours passionnels qui charrient ce qu'il catégorise comme des « préjugés [...] récents », qu'il dénonce en les comparant à « une maladie dans son paroxysme », avec ses « fureurs », sa « démence » et sa « rage », aux antipodes d'une possible rationalité : ce n'est pas « le moment de raisonner ». Les symptômes en sont un double dévoiement – une double *dénaturation* : celle de la langue, que consigne le « dictionnaire tout nouveau » dont il a été question ; celle aussi de l'argumentation que révèle « une logique toute nouvelle » en vertu de laquelle « deux et deux font quatre, donc trois et deux font six, et quiconque en doute est un scélérat⁴⁵ ». Dans le discours de La Harpe, l'idée récurrente de la monstruosité de la langue révolutionnaire⁴⁶ est étroitement corrélée avec la dénonciation des jacobins, présentés comme des « MONSTRES nouveaux dans l'espèce de MONSTRES⁴⁷ ».

⁴⁵ *Mercure français*, n° 98, 15 juin 1793, p. 293, cité dans « L'Esprit de la Révolution », *Lycée*, t. XIV, *op. cit.*, p. 436-437.

⁴⁶ L'expression « langue monstrueuse » est récurrente : « L'Esprit de la Révolution », *Lycée*, t. XIV, *op. cit.*, p. 473 ; *Du fanatisme de la langue révolutionnaire*, *op. cit.*, p. 12.

⁴⁷ « L'Esprit de la Révolution », *Lycée*, t. XIV, *op. cit.*, p. 457.

La même topique se retrouve avec une telle régularité dans les discours, quels que soient celles et ceux qui en sont l'objet, qu'elle peut être considérée comme structurant la rhétorique de la haine. Comme l'indiquent les extraits commentés par Jean-Noël Pascal dans son « Fil rouge », la référence au monstre vomit des enfers désigne Robespierre dans les textes publiés surtout après Thermidor. Mais à lire les pamphlets publiés tout au long de la Révolution, c'est dans ce lieu emblématique des enfers que, monstres parmi les monstres, se retrouvent logiquement le roi, la reine et la séquelle des complices de leurs crimes : on en aura confirmation, dans la partie « Textes » du présent dossier, à la lecture de la *Descente de la Dubarry aux enfers et sa réception [...] par la femme Capet*, pamphlet qui prend lui-même place dans une série. De cet imaginaire de la monstruosité participe aussi l'animalisation des personnages, récurrente dans ces textes⁴⁸, qu'analyse Maxime Triquenaux à propos des pamphlets contre Polignac.

Mais le phénomène de la haine suscitée par le monstre est rendu plus visible encore, si nécessaire, dans les images qui circulent. Comme l'indique M. Triquenaux, qui reproduit la gravure dans son étude, c'est bien la monstruosité qu'exprime l'improbable composition, à la manière d'Arcimboldo, qui réalise le « portrait » – dérangeant par son inconvenance même – de la duchesse de Polignac, dont le visage et la coiffure sont entièrement reconstitués à partir de l'assemblage d'organes sexuels masculins et féminins. Mais la sidération qui en résulte n'atteint pas celle produite par l'animal représenté sur l'estampe anonyme intitulée *Les deux ne font qu'un*⁴⁹, que nous avons retenue pour figurer en couverture du présent numéro. Cette estampe fait partie d'ensembles de caricatures politiques⁵⁰ conservées dans la collection De Vinck de la Bibliothèque nationale de France, auxquelles elle est apparentée mais dont elle se distingue par certains traits, en particulier en ce qu'elle se signale par la prolifération des marques monstrueuses d'hybridité.

Le phénomène est bien connu, ces caricatures jouent sur le mixte : le corps est celui d'un animal doté d'une tête humaine, aisément reconnaissable. Ainsi de la représentation commune de Louis XVI en cochon, étudiée

⁴⁸ On mentionnera pour mémoire les textes qui décrivent la Cour comme une « ménagerie » : voir, entre autres, la *Description de la ménagerie royale d'animaux vivans, Établie aux Thuilleries, près de la terrasse nationale, Avec leurs noms, qualités, couleurs et propriétés* (s. l. n. d.), rééd. par Chantal Thomas, *La Reine scélérate, op. cit.*, p. 229-238.

⁴⁹ Estampe anonyme conservée dans la collection De Vinck (n° 3925, BnF, RÉSERVE QB-370 (23)-FT 4).

⁵⁰ Antoine de Baecque, *La Caricature révolutionnaire*, Paris, Presses du CNRS, 1988.

par Annie Duprat⁵¹, dont il est question dans l'édition, dans la partie « Textes », du pamphlet intitulé *Regrets superflus du cochon qui a versé l'auge*. Plus original est le choix effectué dans l'image choisie pour la couverture : dans la partie gauche de l'estampe, le roi est représenté en bouc, sans doute moins pour les ardeurs prêtées à la bête, que prolonge l'imagerie du satyre chèvre-pied, que pour l'un des attributs qui le caractérisent – des cornes spectaculaires, qui sont dans ce contexte celles de l'éternel cocu. L'animalisation de Marie-Antoinette dans les caricatures est plus diversifiée. On connaît la célèbre gravure intitulée *La Poule d'Autry/luche* qui joue sur la paronymie entre le volatile et la patrie de naissance de *l'Autrichienne*⁵². On connaît peut-être moins l'estampe représentant une médaille gravée à la suite de l'épisode de Varennes, intitulée *Son Excellence M. la baronne de Korf parti furtivement de Paris dans la nuit du 20 au 21 juin 1791*⁵³. C'est ici sous les apparences de la hyène que Marie-Antoinette paraît, ce qui convoque tout un imaginaire, forgé entre autres par les naturalistes, de l'animal réputé pour ses appétits insatiables, y compris dans le domaine sexuel où il aurait la capacité de changer de sexe. La légende, qui évoque « M. la baronne de Korf », suggère, au-delà de l'identité sous laquelle la reine voyage pendant la fuite, les formes multiples de la sexualité prêtée à Marie-Antoinette. À l'obscénité et à la duplicité qui s'attachent à la figure – sans parler du légendaire rire de la hyène, singulièrement inquiétant –, s'ajoute encore la maligned emblématisée par la coiffure de Méduse entrelacée de serpents qui apparaît sur l'estampe⁵⁴. Et c'est précisément cette représentation de la reine qui est

⁵¹ « Ah le maudit animal ! », *Annales historiques de la Révolution française*, n° 377, juillet-septembre 2014, p. 37-57.

⁵² Estampe également conservée dans la collection De Vinck (n° 4305), qui a pour légende : « Je digere l'or l'argent avec facilité [*sic*] / Mais la constitution je ne puis avaler » (BnF, RÉSERVE QB-370 (25)-FT 4). Pour une autre déclinaison du bestiaire, textuelle cette fois-ci, voir Chantal Thomas, « L'architigresse d'Autriche. La métaphore animale dans les pamphlets contre Marie-Antoinette », dans Pierre Rétat (dir.), *La Révolution du Journal. 1788-1794*, Paris, Éditions du CNRS, 1989, p. 229-234.

⁵³ Estampe également conservée dans la collection De Vinck (n° 3922, BnF, RÉSERVE QB-370 (23)-FT 4), reproduite par Alan Bewell, « Hyena Trouble », *Studies in Romanticism*, vol. 53, n° 3, Fall 2014, p. 369-397, ici fig. 1, p. 380.

⁵⁴ Pour une analyse de l'imagerie qui entoure la hyène et son exploitation notamment politique, voir Alan Bewell, art. cité. La hyène y est présentée d'emblée comme « un animal peu recommandable, interlope, qui perturbe et trouble les catégories fondamentales de nature, de politique, de genre et de sexualité » [« *an unsublime, queer animal that disturbs and unsettles fundamental categories of nature, politics, gender, and sexuality* »] (p. 370; nous traduisons). Sur l'application à Marie-Antoinette, voir p. 378-380. L'auteur rappelle également que, après Thermidor, Robespierre et Carrier ont aussi été associés au tigre et à la hyène (p. 376).

exploitée dans l'image de couverture, qui semble être un produit de synthèse entre l'estampe précédemment évoquée – dans la partie droite la reine est affublée d'un corps de hyène et sa tête est surmontée des serpents de Méduse – et l'imagerie de l'autruche autrichienne – se surajoutent aux serpents des plumes colorées fichées dans sa chevelure. La monstruosité de ce qui est représenté tient encore à l'hybridité superlative de la créature, fruit de l'assemblage entre le roi-bouc et la reine-hyène, qui exprime la stérilité de l'hybride : le bas du corps, partant les organes sexuels, des deux animaux ainsi soudés n'existe plus. L'étrange attelage est incapable de déplacement, les pattes de chacune des moitiés de l'improbable animal ne leur permettant d'avancer que dans des directions opposées : le monstre est par conséquent immobilisé, livré à la curiosité du spectateur de l'estampe.

Dans les textes, cet imaginaire du monstre est volontiers assimilé au motif de la dénaturation⁵⁵ qui a pour pendant un fantasme de régénération : l'un des pamphlets contre Louis XVI édités dans la partie « Textes » du présent dossier oppose à la perspective de sa perte un salut de la République qui passe par la « mort du tyran » tout comme la sauvegarde de l'« arbre » de la liberté implique l'arrachage de « la racine du chiendent ». Un fantasme de purification par le sacrifice du sang se fait également jour : le roi, parce qu'il est « altéré de sang », doit verser le sien pour que renaisse « la félicité publique ». La logique de la vengeance fonctionne de même dans les textes qui, après sa chute, saluent l'élimination de Robespierre.

Le schéma récurrent convoque aussi le modèle du bouc émissaire : Florence Lotterie explicite l'analyse politique de Germaine de Staël lorsque, loin de céder au discours contemporain d'exécration du monstre personnel, elle voit en Robespierre une figure chargée d'expier les crimes que la nation a commis pendant la Terreur. Toujours dans l'après-Thermidor, Virginie Yvernaut évoque l'humiliation publique de l'acteur Fusil, compromis pendant la Terreur, lors de la représentation, en 1795, de *Crispin rival de son maître*, déjà évoquée. Mais Maxime Triquenaux rappelle aussi que, dès le premier moment de la Révolution, c'est un semblable mécanisme qui est à l'œuvre lorsqu'il s'agit de fantasmer la punition de Marie-Antoinette et de la duchesse de Polignac : la réparation passe par le supplice envisagé, réclamé *a minima* sous la forme symbolique du rituel de l'amende honorable.

La récurrence du recours à ces topiques réutilisables, quel qu'en soit l'objet, tendrait à faire du discours haineux un discours, sinon potentiellement vidé de

⁵⁵ Voir Olivier Ritz, *Les Métaphores naturelles dans le débat sur la Révolution*, Paris, Classiques Garnier, 2016.

toute substance politique, du moins donnant l'impression de tourner à vide: le déchaînement des haines n'emporterait-il pas à sa suite toute idée de son motif? Les études ici rassemblées invitent à nuancer cette impression première. Dans l'analyse de la réflexion de Germaine de Staël qu'effectue Florence Lotterie, haine royaliste, revancharde et nostalgique d'un passé révolu, et haine jacobine, résolument sous-tendue par un programme politique orienté vers l'avenir, ne sont pas du même ordre et surtout ne se valent pas. L'analyse staëlienne permet aussi de comprendre les glissements, attestés dans les textes, de la haine du tyran à celle de la tyrannie. Si son analyse de la détestation du « monstre » Robespierre dépasse la rhétorique usée des pamphlets, c'est en tant qu'elle pointe un « infâme politique » et met au jour, dans l'orchestration idéologique du discours jacobin, les dangers de l'abstraction politique: celui qui conduit à oblitérer derrière les abstractions, les enjeux partisans qui les sous-tendent et le fanatisme politique qui en résulte, les individus, les liens personnels et la morale du sentiment érigée en impératif catégorique.

N'en demeure pas moins l'hypothèse, récurrente et paradoxale, d'une positivité de la haine républicaine, éminemment problématique, qui relève peut-être même de l'impasse: au bout du compte, rappellent Virginie Yvernault et Olivier Ritz, la mention de la haine, dans le serment de l'an V, disparaît en 1799. Entre-temps a été mise au banc d'essai la promotion d'une haine saine, publique et populaire, opposée à une haine empêtrée dans l'engrenage vertigineux de la vengeance qui, explique V. Yvernault, relève davantage d'une solution pragmatique au fond peu tenable: une haine « de principe », répondant à un « empirisme politique délibéré ». Mercier adopte la solution, moins instable et plus radicale, d'une horreur de la haine, fondée sur le rejet des violences: il s'agirait, commente O. Ritz, d'exclure la haine de l'espace politique et de refonder sur les sentiments l'unanimité républicaine – ce qui relève peut-être du mythe... Selon l'analyse que propose Florence Lotterie, Germaine de Staël exprime une position plus en nuance – et en tension: au sortir de l'agitation passionnelle, le retour à la paix intérieure rend nécessaire une désintoxication nationale qui doit passer par le retour à la rationalité. Mais il s'agit d'une position en tension, dans une situation qui, face aux enjeux et à l'ampleur de la tâche à accomplir, requiert une impulsion d'une grande intensité: et force est de constater que le discours de la raison, des valeurs morales et de la mesure pâtit d'un déficit intrinsèque par rapport à la puissance électrisante de la haine...

Les textes qui constituent le *corpus* de ces études nous invitent à replonger dans le creuset d'où est sortie la République. Si l'espace démocratique implique nécessairement la contradiction des idées et la mise en place de

structures de conflictualité, la qualité du débat politique dépend aussi de la capacité à prendre en compte l'adversaire autrement que sur le mode stigmatisant de la haine, et d'éviter la tentation de le construire en figure de bouc émissaire. Un autre danger est celui d'un fanatisme politique qui représente un retour à l'inquiétant mélange du religieux et du politique et qui repose sur l'abnégation entendue comme négation de soi, insensible à toute loi morale fondatrice de l'humanité : le sacrifice de soi légitimerait celui des autres quels qu'ils soient, au nom de l'enjeu supérieur de l'idée politique. De même que l'horizon de la modération face à la tentation des extrêmes – dès lors qu'il ne conduit pas à la recherche d'un hypothétique « extrême centre » – s'avère toujours riche d'enseignements, la question de la haine républicaine et de ses ambiguïtés n'a pas non plus perdu toute actualité.